

## Compte rendu du Conseil Municipal du 23 juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois du mois de juillet, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Mme Le Maire.

Étaient présents : Mme Ribauville, Maire, M. Charron, M. Biaut Adjoints, Mme Esteyries, Mme Soubaigné, M. Lantoine

Étaient absents : M. Desages, M. Monteiro, M. Barbé, Mme Combe, Mme Lapeyre

Secrétaire de séance : M. Biaut

### **Point travaux :**

#### 1. Basilique

Les statues de la façade principale ont été enlevées pour restauration. Il sera demandé à l'entreprise concessionnaire de déposer l'échafaudage existant pour éviter tout risque d'accident.

La « Fondation Notre-Dame » a demandé de lui fournir une documentation sur notre patrimoine afin de réfléchir à l'attribution d'une éventuelle aide financière pour les projets de restauration à venir (toiture de la sacristie, Calvaire...).

#### 2. Stade

La pompe d'arrosage a été installée, l'électricien M. Daugey a raccordé les tableaux électriques pour une mise en sécurité totale : montant total des travaux 3 111.00 €, en plus de la pompe la crépine a été réparée. Les arroseurs intégrés ont été retrouvés. Le fonctionnement est régi par un programmeur.

L'entreprise de M. TACH de ST Macaire a la charge de la tonte de la pelouse.

Concernant les vestiaires, les douches défectueuses ont été déposées puis réinstallées par l'entreprise Cosson.

Le chauffagiste de l'entreprise Bédouret, M. Dominguez est venu le 17 juillet pour réparer la chaudière.

#### 3. Numérotation

M. Charron a rappelé M. Paviot pour finaliser l'opération ; les plaques et les panneaux seront livrés en septembre. Après vérification, le devis a dû être rectifié au motif qu'il manquait une dizaine de plaques. Ce contretemps pourrait engendrer des retards.

#### 4. Site du Luc

Un administré a demandé qu'une barrière soit installée le long du chemin du Lion d'Or, au-dessus du site du Luc, pour garantir la sécurité des usagers. La commune fournira les matériaux et l'entreprise Chataigné assurera la pose.

Un devis sera demandé à M. Grua pour la réparation du barbecue.

L'entreprise Da Costa (A2CTP) sera contactée afin de revoir l'abri Saint Benoît, toiture et poteaux ainsi que la peinture de tous les bois de l'ouvrage.

#### 5. Travaux école

A la demande du personnel municipal en charge du service des repas, un lave-mains sera installé dans la salle de restaurant, l'accès au point d'eau des cuisines étant interdit pour question d'hygiène. L'entreprise Siegel sera contactée à cet effet.

Suite aux très fortes chaleurs des mois de juin et juillet, il convient de réfléchir à des solutions pour diminuer la température dans les deux classes de maternelle. La pose de films protecteurs sur les vitrages, une révision de l'isolation de la toiture, la location ponctuelle de climatiseurs sont à envisager.

En prévision du changement du parc informatique et des tableaux numériques de l'école, d'importants travaux électriques sont à prévoir. Lors de sa visite avec son fournisseur, l'électricien M. Daugey s'est conformé aux prescriptions de Gironde Numérique (agence du département en charge de l'opération et de l'attribution des aides financières) afin de pouvoir présenter un devis. Les travaux pourraient être effectués pendant les vacances de Toussaint.

Des fuites d'eau sont apparues dans le système de chauffage ; il sera demandé à M. Siegel d'effectuer les réparations.

M. Bruno Tauzin du CVLV souhaiterait que nous sécurisions la sortie du petit chemin de la Gourgues, qui se situe en plein virage, afin de protéger les enfants se rendant au périscolaire dans les locaux de l'ALSH de Bertric. Des plots fixes pourraient être implantés afin d'empêcher le stationnement des véhicules. Le Centre routier départemental de Créon, compétent sur cette voie départementale sera contacté.

Une liste de petits travaux à effectuer pendant les grandes vacances par nos agents du service technique a été dressée par les enseignants.

#### 6.PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

M. Charron a demandé lors de la réunion du PLUI du 24 juin, que l'emplacement réservé sur notre PLU pour prévoir du stationnement le long du cimetière soit reconduit.

#### **Contrôle de légalité**

Le permis d'aménager accordé pour le terrain Coulon a été refusé par les services de l'Etat suite au contrôle de légalité, au motif que les tracés des voiries ne reprennent pas les schémas prévus dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) de notre PLU. M. Charron en a référé à M. Duvigneau (Service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols de la Communauté de communes). Une copie de la décision préfectorale sera envoyée au lotisseur, M. Campo Léopold .

#### **Création de postes**

- Poste de rédacteur territorial de 1<sup>ère</sup> classe

Mme le Maire et Mme Soubagné ont reçu les 4 candidats à la succession de Mme Bouey retenus après consultation. Le choix s'est porté sur la candidature de Mme Sheriffs. Cette dernière prendra son poste à partir du 14 octobre 2019.

-Poste d'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : délibération à prendre pour le changement de situation de Mme Ardouin Charlotte, qui passera d'agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles au grade d'agent spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles.

Délibérations votées à l'unanimité.

#### **Droit de préemption urbain (DPU)**

- a) Vente de la maison Coulon + terrain de 3 087 M<sup>2</sup> à M. Mme Glandier Pellerin.
- b) Vente de la maison de M. Mauget, sise 6 rue du Domaine de Joffre, sur un terrain de 851 M<sup>2</sup>, à M. Lescure et Mme Richard.

**Délibération :** nécessité de faire établir un plan de récolement géo-référencé dans le but d'intégrer le réseau électrique du lotissement l'Orée des Vignes à l'éclairage public géré par le SDEEG. Le géomètre du lotissement, M. Escande sera contacté.

### **Cession de l'EHPAD (ancienne maison de retraite)**

M. Bruneteau, futur acquéreur de l'ancien EHPAD des allées de Verdélais, a été reçu par Mme le Maire et M. Biaut. Il projette de transformer l'ancien EHPAD en maison de retraite pour personnes âgées non dépendantes. Il était accompagné d'un directeur d'établissements similaires dans le Lot et Garonne et d'un architecte.

### **Comptes rendus de réunions**

Réunion école/ élus/personnel municipal : décision de regrouper le périscolaire des maternelles et des primaires le soir, à Bertric à compter de la 2ème semaine de la rentrée.

Concertation DGFIP/élus : Mme le Maire a assisté à la réunion à Preignac au cours de laquelle la Directrice des finances publiques de la Gironde a présenté le projet CAP 22 de réorganisation sur le plan national, de l'ensemble des services de l'Etat devant aboutir à la fermeture et au regroupement de Centres des Finances Publiques et de trésoreries. La nouvelle carte géographique prévoit notamment la fermeture de la trésorerie de Langon qui sera regroupée avec celle de La Réole, ainsi que celle du Service des impôts des entreprises (SIE) rattaché à Cenon. Des points de contacts avec un animateur seront créés dans des maisons France services ou dans les mairies pour répondre aux questions basiques des contribuables. Ce transfert sans contrepartie vers les collectivités locales, de l'accueil jusque-là assuré par l'Etat, aura pour conséquence la fin de la proximité des services publics et une baisse notable de la qualité de l'accueil. Il est très vivement critiqué par l'ensemble des élus et par le personnel de la DGFIP.

M. Biaut a assisté et participé à un atelier PLUI du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) où il était question d'orientation, d'aménagement et de programmation (OAP), objectif d'un nouveau projet d'aménagement implanté en dent creuse ou en extension d'urbanisation. Ce nouveau projet doit s'insérer avec respect dans le contexte urbain, architectural et paysager, mais également maintenir un fonctionnement cohérent avec l'existant, porter attention à la continuité des accès et voies existantes, à la préservation des éléments paysagers qualitatifs en place, à la typicité du lieu (topographie, silhouette urbaine), à la gestion d'une densification de qualité (vues, intimité etc...). Le CAUE propose d'aider les collectivités gratuitement dans cette optique.

### **Questions diverses**

M. Paul Maurel quitte la direction de l'hostellerie Géraud de Graves

Le Moto club de Saint-Macaire sollicite le prêt du barnum, pour la « Nuit de la glisse » du 14 septembre prochain : le Conseil Municipal donne son accord.

Les modalités d'organisation du Marché des Producteurs du 16 août ont été re-précisées avec l'Association Tourisme en Coteaux Macariens.

### **Calendrier**

16/08 Marché de Pays

23/08 : Pèlerinage Pelé VTT

24/08 : concert au Luc « les Olds Boys »

10/09 : réunion conseil municipal

21/22 : septembre journées du patrimoine

28/29 : septembre « Rencontres autour du Piano » salle des fêtes Toulouse Lautrec.